

CHERS MEMBRES DE LA FAMILLE,
PARENTS, FRÈRES ET SŒURS, GRANDS-MÈRES,
GRANDS-PÈRES, TANTES, ONCLES, AMIS...,
ALORS, CHERS PARTENAIRES ÉDUCATIFS !

Les droits de l'enfant nous tiennent très à cœur ! Ils font partie intégrante de la législation allemande depuis 1992 et s'appliquent à tous les enfants.

C'est la raison pour laquelle plusieurs collaboratrices et collaborateurs des crèches gérées en propre par la ville de Berlin travaillent déjà depuis plusieurs années avec les professionnels de Pro Inklusio, école spécialisée en pédagogie sociale, à l'élaboration du projet « Les bonnes crèches vivent les droits de l'enfant ». Tous les établissements appartenant aux crèches gérées en propre par la ville de Berlin participeront à ce processus. Nous avons en effet élaboré un concept qui vise à soutenir les membres des équipes éducatives des différentes crèches, dans le cadre d'une série d'ateliers, à mettre en œuvre les droits de l'enfant dans le quotidien des crèches et à les vivre concrètement avec les enfants. Les ateliers portent sur des thématiques qui concernent le quotidien des enfants à la crèche, telles que les repas, les situations de jeu, le repos et la détente. Dans les années à venir, beaucoup d'autres sujets encore seront élaborés, ajoutés, retravaillés et mis en pratique. Dans ce contexte, les réflexions menées sur notre propre attitude vis-à-vis des droits de

l'enfant jouent aussi à tout moment un rôle primordial.

Pour nos enfants, cela signifie qu'ils s'aperçoivent et comprennent que leurs opinions et leurs besoins ont de l'importance ! Ils doivent savoir quels droits leur appartiennent. Les conclusions tirées dans ce cadre, telles que « *Je suis important !* », « *Je peux participer à la prise de décision !* » et « *Je contribue activement à façonner la vie en commun dans mon groupe, tout en apprenant ce qu'est la démocratie !* » sont et seront des expériences essentielles faites par les enfants à la crèche.

Ce projet constitue un processus d'apprentissage, non seulement pour les enfants, mais pour nous tous.

Notre principe de base est le suivant:

Chaque enfant peut avoir confiance dans le fait que les droits qui lui reviennent sont respectés et appliqués dans la crèche.

Nous nous réjouissons de parcourir ce chemin conjointement avec vos enfants, avec vous-mêmes, ainsi qu'avec l'ensemble des professionnels éducatifs.

Les participants au projet „Les bonnes crèches vivent les droits de l'enfant“